



N°1429
Entrée le 24.10.2024
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 24.10.2024
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 24 octobre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de la Fonction publique et à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

L'accord de coalition 2023-2028, en faisant référence au dernier bilan technique du régime d'assurance pension du 26 avril 2022, prévoit qu' « une large consultation sera organisée avec la société civile sur la viabilité à long terme de notre système des retraites, ceci afin de trouver un consensus à ce sujet ».

Or, les différentes prises de position et déclarations de la majorité restent vagues, voire contradictoires à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne la portée des démarches entreprises par le gouvernement en vue de garantir la viabilité de notre système de retraites.

J'aimerais dès lors poser la question suivante à Monsieur le Ministre et Madame la Ministre :

- Les démarches entreprises par le gouvernement pour trouver un consensus sur la viabilité de notre système de retraites concernent-elles également les régimes spéciaux et transitoires de la fonction publique et des secteurs assimilés ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Claude Haagen
Député